

---

# Projet d'Ecologie Industrielle et Territoriale en Tarn-et-Garonne

## Le diagnostic de flux

---

L'objectif de la démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale est d'optimiser l'utilisation des flux de matière, d'eau et d'énergie à travers des synergies entre les activités économiques et les collectivités d'un territoire (échanges de résidus, mutualisation d'équipements ou de services, nouvelles activités...).

Ce projet prévoit la réalisation de 50 diagnostics de flux au sein d'entités du territoire sur la période 2010-2011.

Cette action doit permettre :

- d'avoir un **impact direct en matière de création d'emploi, d'aménagement du territoire** (filières courtes locales) et d'**agriculture** (nouvelles activités et nouveaux débouchés),
- **d'accroître la productivité des entreprises locales** et être précurseur sur le marché économique.

### La méthodologie :

L'écologie industrielle se construit sur l'étude des flux et stocks de matières, d'énergie et d'informations au sein d'un système clairement délimité.

Les entités volontaires bénéficient d'un **diagnostic gratuit** dans le cadre de l'étude. Cette enquête consistera en une visite de votre établissement au cours de laquelle sera dressé un **bilan des flux** transitant au sein de l'établissement.

Les **informations** demandées seront utilisées exclusivement dans le cadre du projet d'Ecologie Industrielle et une convention de **confidentialité** pourra être signée sur simple demande.

A l'issue de ce diagnostic, vous obtenez un **rapport individualisé** présentant le bilan de flux et les **possibilités de synergies** (internes et externes).

Suite au rapport, l'entité est **libre de choisir les synergies** (actions – relations) qu'elle souhaite mettre en place.

### Démarche :

L'entité volontaire se fait connaître auprès des partenaires (Collectivités-CMA-CA-CCI)\*.

Prise de rendez-vous et envoi de la fiche de renseignements (elle a pour but de préparer l'enquête de terrain à laquelle vous avez accepté de participer).

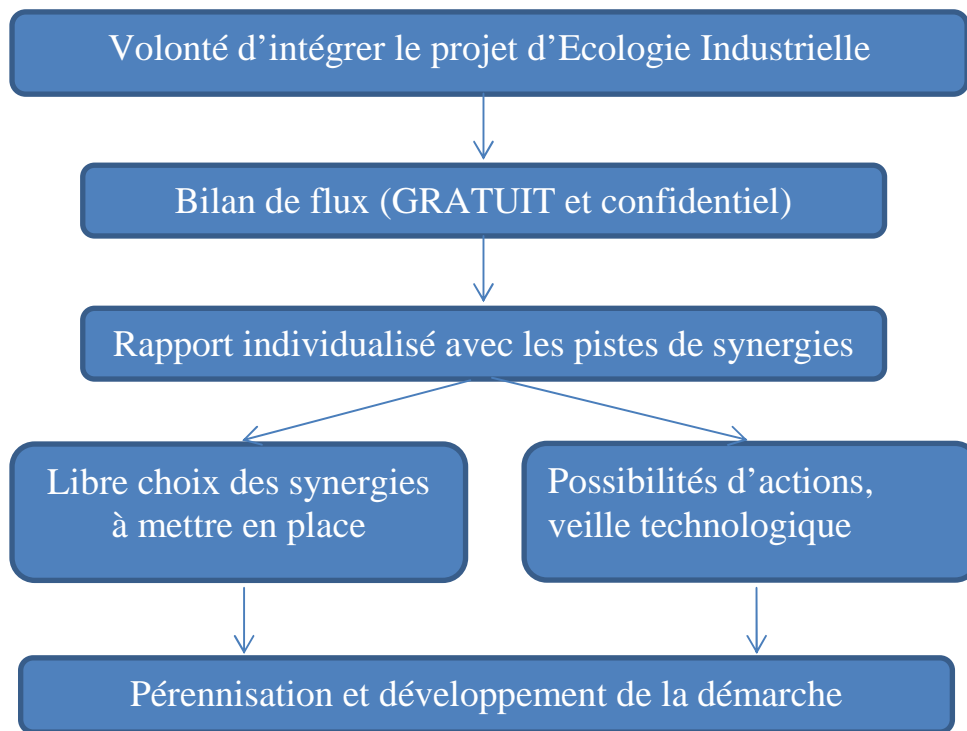
Réalisation du diagnostic de flux (1/2 journée).

Remise du rapport individualisé.

Présentation des résultats (1h).

\* CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat –CA : Chambre d'Agriculture –CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

## Le déroulé :



## Et vous, où en êtes vous ?

Un flux entrant ou sortant d'énergie, matière (déchet...), vapeur, eau ou effluent (etc.)

- Il représente un coût excessif ?
- La filière semble peu pérenne ?
- Vous ne savez pas quoi en faire ?
- Vous aimeriez le valoriser en interne / externe ?
- Vous le valorisez loin de chez vous ?

Ou plus simplement, vous avez une question particulière....

.....si vous avez répondu « **oui** » à une des questions précédentes **contactez nous** :

**Vincent GARNAUD**  
**Conseiller Environnement**  
**Service Industrie-International-Développement Durable**  
*Chambre de Commerce et d'Industrie de Montauban  
et de Tarn-et-Garonne*  
22 allées de Mortarieu - BP 527 - 82065 Montauban cedex  
Tel : 05.63.22.26.18 - Fax : 05.63.22.26.29  
Courriel : v.garnaud@montauban.cci.fr